

## ACTUALITÉS

## Le Pacte de Continuité Professionnelle : un outil de sécurisation des parcours professionnels



EN RÉGION

Publié le : 27.01.2015 - Modifié le : 06.03.2018

### Aide du Conseil régional pour le Pacte de Continuité Professionnelle maintenue en région Centre Val de Loire pour l'année 2015 !

**Face aux évolutions économiques, sociales et technologiques, le Conseil régional de la région Centre Val de Loire a décidé de mobiliser ses partenaires autour du Pacte de continuité professionnelle.**

**Objectif ?** Mieux coordonner l'ensemble des dispositifs existants pour sécuriser les parcours professionnels et former les personnes les plus fragiles, qui subissent de plein fouet ces mutations et pour lesquels la formation est un levier fort pour maîtriser davantage leur parcours professionnel.

**Avec l'aide d'Opcalia Centre, vous pouvez bénéficier d'une aide financière** si votre entreprise est en difficulté économique ou en mutation, ou si vous souhaitez sécuriser le parcours professionnel de vos salariés les plus fragilisés face à l'emploi.

#### *Vous souhaitez en savoir + ?*

Pour savoir si vous pouvez solliciter des fonds auprès du Conseil régional, n'hésitez pas à contacter votre [conseiller Opcalia](#).

Plus de documentation : Consulter le [site Etoile](#)

A LIRE AUSSI : POUR LA SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS